

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Vendredi, 8 juin 1917.

La séance est ouverte à trois heures.

1re LECTURE

De trois projets de loi d'intérêt privé provenant du Sénat:

Le 1er (bill n° 70), déposé par M. Clarke (Essex), pour faire droit à Colin Darrach Poole;

Le 2e (bill n° 71), déposé par M. Nickle, pour faire droit à Thomas Edwin Jory;

Le 3e (bill n° 72), déposé par M. Kay, pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood.

3e LECTURE

De quatre projets de loi d'intérêt public:

Le 1er (bill n° 47), déposé par sir Thomas White, ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, et pour d'autres fins.

Le 2e (bill n° 57), déposé par sir Thomas White, modifiant la loi de 1916 frappant d'un impôt de guerre les profits du commerce;

Le 3e (bill n° 69), déposé par l'hon. M. Hazen, abrogeant la loi des télégraphes maritimes, et

Le 4e (bill n° 67), déposé par l'hon. M. Reid, modifiant la loi des douanes.

DISCUSSION DU BILL MODIFIANT LA LOI SUR L'IMMIGRATION CHINOISE.

Le projet de loi (bill n° 42), déposé par l'honorable M. Roche, tendant à modifier la loi sur l'immigration chinoise, est lu une 2e fois, et la Chambre se forme en comité général pour la discussion des articles.

Sur l'article 1er—(exemption des ministres du culte et des étudiants).

L'hon. M. LEMIEUX: Le ministre de l'Intérieur a-t-il reçu du gouvernement de la Colombie-Anglaise une protestation contre ce projet de loi?

L'hon. W. J. ROCHE (ministre de l'Intérieur): Non, il n'y a pas eu de protestation.

L'hon. M. LEMIEUX: N'y a-t-il pas eu échange de correspondance à ce sujet?

L'hon. M. ROCHE: Non, pas que je sache.

M. MACDONALD: Le ministre peut-il nous citer le texte même de la loi qu'il veut modifier?

L'hon. M. ROCHE: Je n'ai pas la loi sous les yeux.

M. MACDONALD: Le ministre a-t-il reçu des propriétaires des houillères de la Colombie-Anglaise, ou d'autres patrons de cette province, une requête demandant la permission de faire venir de la main-d'œuvre asiatique?

L'hon. M. ROCHE: Oui, certains patrons, de la Colombie-Anglaise, des provinces centrales et, je crois, des provinces de l'Est, ont adressé des requêtes demandant qu'on fit venir de la main-d'œuvre chinoise, mais le Gouvernement n'a pas cru opportun, dans les circonstances actuelles, d'adopter une politique semblable.

M. MACDONALD: Que disent les requérants?

L'hon. M. ROCHE: Quelques-unes des requêtes demandaient de laisser les Chinois entrer au Canada en exigeant une garantie qu'après la guerre ils retourneraient dans leur pays, mais le Gouvernement n'a pas cru qu'il était sage dans le moment d'adopter une politique de ce genre.

M. MACDONALD: Y eut-il un grand nombre de ces requêtes?